REPUBLIQUE FRANÇAISE – DEPARTEMENT DU CHER

ELECTIONS LEGISLATIVES Scrutin de Ballottage du 25 NOVEMBRE 1962
TROISIEME CIRCONSCRIPTION DE SAINT-AMAND

Républicains, Démocrates, Laïques, TOUS UNIS pour barrer la route à la dictature!

ELECTRICES, ELECTEURS,

Nous remercions vivement les 11.972 électrices et électeurs qui, dès le premier tour des élections législatives, ont placé notre candidat en tête des formations républicaines et démocratiques.

Avec un gain de 6,5 % des voix par rapport au premier tour de 1958,

Le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS apparaît comme l'élément essentiel, le plus cohérent et le plus solide de l'opposition au pouvoir personnel.

La menace qui pèse contre les libertés s'aggrave. De Gaulle aspire ouvertement à instaurer sa dictature absolue après avoir liquidé les derniers vestiges de la démocratie.

Le blocage des voix de la réaction sur l'U.N.R. souligne la nécessité impérieuse pour tous les démocrates **d'en finir résolument avec les exclusives qui ont fait le jeu du pouvoir personnel.**

SANS ABSTENTION, IL EST URGENT DE FAIRE BLOC CONTRE L'ENNEMI COMMUN ET DE FAIRE JOUER LE REFLEXE REPUBLICAIN.

Partout, notre Parti désiste ses candidats en faveur des républicains les mieux placés pour faire échec aux inconditionnels de l'U.N.R.

Les résultats du premier tour confirment que le Parti Communiste Français représente la force indispensable de cette **union réelle des républicains** qui est la condition décisive pour donner **un coup d'arrêt à l'évolution du régime et pour imposer une politique nouvelle résolument tournée vers l'avenir.**

La circonscription de SAINT-AMAND n'acceptera pas plus longtemps d'être représentée par un U.N.R. incapable de discuter les affaires de la Nation et de défendre les intérêts de la population.

Nous appelons les ouvriers, les paysans, les artisans et commerçants, tous les républicains et les laïcs à se rassembler sur le nom de notre candidat **RENE MARIAT** afin d'assurer la défaite dans cette circonscription du représentant du pouvoir personnel.

VOTEZ EN MASSE ET SANS ABSTENTION



RENÉ MARIAT

Ancien député du Cher
Maire de LUNERY
Ancien prisonnier de guerre

Candidat du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel : PAUL MALLET Maire de Marseilles-les-Aubigny

Attention : toute rature ou panachage sur le bulletin de vote entraîne sa nullité.

S.P.E.C. – Châteauroux

Vu : le candidat.